



Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Ardèche

Chez Philippe Dusserre, 75 route de Vals, 07200 UCEL

www.codep07.com



CODEP 07 FFCT

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2024 CDOS PRIVAS A 18H30

PROCES VERBAL

1. Détermination des postes du Comité Directeur :

Le Comité Directeur, élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 novembre 2024, décide de la répartition des postes comme suit :

Philippe Dusserre : président

Albert Rey : secrétaire

Laurence Dieumegard : trésorière

Annie Becerra : responsable des féminines

Ivan Pourchaire : responsable VTT

Henri Galland : responsable formation, jeunes et communication

Pierre Ginguenaud : responsable sécurité

Jean-Marie Robert : responsable intendance

2. Remerciements aux 7 membres sortants : prévoir l'organisation d'une rencontre au printemps avec un cadeau, par ex. un panier garni.

3. Formalités administratives à faire :

Préfecture : déclaration modificative des membres

Le siège social est toujours à l'ancienne adresse du CDOS, Philippe D. va appeler Mme Coste, présidente, pour demander son aval pour faire la modification à la nouvelle adresse.

Conseil Départemental : prévoir courrier

Coreg : page pour annuaire de ligue avec nouveau membres et photo des féminines lors de la rencontre à la Fayolle.

Fédération : modifications à faire sur l'espace structure lors de la réouverture du site mi- décembre.

Information aux clubs : par le biais d'e-mail aux présidents et correspondants.

Adresse de correspondance du comité : Philippe D. propose de mettre son adresse personnelle, adoptée à l'unanimité.

4. Plaquette bi-départementale :

Le comité décide de ne pas renouveler la plaquette réalisée en collaboration avec la Drôme.

La diminution des partenaires fait que sa réalisation risque de s'avérer déficitaire.

Le Codep 26 est également réticent à sa réédition, un équivalent numérique sera mis en ligne sur le site des 2 Codep.

Par contre, pour les offices de tourisme et les velocistes, il est décidé la réalisation de flyers présentant le comité, avec la liste des clubs. Henri se charge de sa conception.

5. Trésorerie :

Le Comité décide du changement de banque, la Banque Postale facturant des frais de tenue de compte relativement importants.

Philippe D. va prendre contact avec le Crédit Mutuel à Aubenas, banque partenaire de la plaquette jusqu'à présent.

Le Comité donne également tous pouvoirs de gestion du compte à la nouvelle trésorière, Laurence Dieumegard.

Le président, Philippe Dusserre, conserve la cogestion du compte.

Association reconnue d'utilité publique, agréée Jeunesse et Sports n° 199909, agréée tourisme n° AG 075 96 0004

Comité membre de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), de l'Association Française des Vélos routes et Voies Vertes (AF3V),
Conventionné avec le Conseil général de l'Ardèche, membre du Comité départemental Olympique et Sportif (CDOS) et de Loisirs Nature Ardèche (LNA)



Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Ardèche

Chez Philippe Dusserre, 75 route de Vals, 07200 UCEL

www.codep07.com



6. Matériel informatique :

Le PC portable du comité, âgé de 8 ans, montre des signes de faiblesse inquiétants.

Henri G. l'a récupéré, mais pense qu'il va avoir des difficultés pour travailler correctement.

La décision de le changer sera prise lors de la prochaine réunion, avec un (très) hypothétique financement...

7. Divers :

Le Coreg demande aux clubs de saisir leurs manifestations 2025 avant le 30 novembre.

A ce jour, seuls 3 clubs l'ont fait...

Prévoir rencontre avec le Codep 26, pour vérification des dates, afin d'éviter les conflits de randonnées programmées sur la même journée.

Philippe D. a assisté à l'AG de l'UCAM, avec Laurence D., et en présence d'Alain Marchal du Codep 26.

Albert R. a, lui, été présent à celle de Guilhaud Granges, et Henri G. à Ozon.

Le club du Pouzin nous invite à la sienne qui se déroulera le vendredi 13 décembre.

P.Dusserre devrait y assister, avec Jean-Marie Robert.

Prochaine réunion le lundi 13 janvier 2025